SAINT-SIMÉON

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate
189 CP-18-03-2020

REPORT DE L'ÉLECTION PARTIELLE DU 3 MAI 2020

Saint-Siméon, le 18 mars 2020 –Dans la foulée de la pandémie du COVID-D, la ministre des *Affaires municipales et de l'Habitation* du Québec a pris la décision de reporter notre élection partielle qui était cédulée le 3 mai prochain.

Toutes les procédures sont maintenant gelées en attendant les prochaines directives de notre ministre.

« *Nous sommes en accord avec la décision de la ministre et nous tenons à informer les citoyens que, malgré le siège vacant, le conseil municipal en place assurera une couverture dans le district #5* » rassure le maire Sylvain Tremblay.

Nous vous tiendrons au courant de la date de report dès que connue.

- 30 -

Source et renseignement :
Sylvain Tremblay
Maire
sylvain.tremblay@saintsimeon.ca
418-620-5010